

A St LYS : interdit le live blogging !

NO photos sinon....!



A St LYS : interdit le live blogging !

Lors du conseil municipal de Saint-Lys, qui a été reporté faute de quorum, deux web-blogueurs du journal en ligne ont été malmenés par des élus de l'équipe majoritaire.

Mardi soir a eu lieu le conseil municipal « éclair » de Saint-Lys que nous évoquons dans un article précédent. Une équipe de correspondants de presse ont eu l'idée de faire un **live blogging** pour informer les habitants et, plus largement, les personnes intéressées par la politique locale.

Le témoignage du responsable nous touche: "La situation du conseil de Saint Lys n'était pas banal au-delà de toute considération politique. Pendant l'événement, j'ai pris des photos de la séance publique qui aurait du servir à l'illustration de l'article. Au terme de celle-ci, après la clôture des débats, j'ai souhaité prendre des fauteuils vide de l'opposition et des « frondeurs » avec leurs cartels nominatif."

"Et là, c'est le drame ...Je ne me rendais pas compte que j'allais provoquer la colère du groupe majoritaire, enfin ce qui en reste. Une élue m'a signalé son objection à apparaître sur les photos, ce que je comprends et de toute façon, elle n'était en rien l'objet ni le point centrale de cette prise. Une autre conseillère s'emporte devant mon action et pour éviter que la situation dégénère plus, je décide, avec mon collègue, de quitter la salle. Nous voila poursuivi par un adjoint qui nous empêche de quitter la salle, assisté du maire. Sous la menace d'un appel à la gendarmerie car le policier municipal présent n'est pas intervenu car « il n'a pas constaté d'infraction ». ."

2ème épisode

"Coincé contre un mur, encerclé par 3 personnes particulièrement énervées, difficile de ne pas obtempérer mais le contrôle n'était pas fini. On m'a obligé à montrer la totalité des photos présente dans mon téléphone, photos personnelles et privées. On va dire que la violation de la vie privée, ou tout autre formulation, est de mise. J'ai décidé de ne pas donner de suite à cette situation choquante. Il semblerait que cet événement ait servi d'exécutoire à quelques élus(e)s en souffrance et en colère. Mais je me permets cet avertissement si vous comptez venir au prochain conseil municipal de Saint Lys: faite des photos discrètes sinon votre vie privée sera examinée !

Nous rappelons que la loi permet la diffusion en direct des débats entre élus. Il n'y a pas de démocratie sans que les échanges soient publics. La loi est très claire sur ce point. Le maire PS a écrit, dans son dernier éditorial sur le journal communal "Pour ma part, j'aime trop la vie (...) pour garder toujours comme valeur donnant tout son sens aux relations : le Respect".

Nous en avons eu un bel exemple avec ce "respect" de la liberté de la presse. comme valeur donnant tout son sens aux relations : le Respect".

En Gascogne Toulousaine il semble que les mairies gérées par des maires socialistes ont quelques problèmes....

Merci à nos collègues: le canard d'Ayguebelle et le Sud Toulousain pour leur collaboration.



170x170-ct.jpg



200x200.jpg



400x260-ct.jpg